



## **Recrutement d'un professeur d'éducation physique de la Zone de secours DINAPHI (h/f)**

Au sein de l'équipe administrative de la zone de secours Dinaphi, l'agent recruté à mi-temps assure les aspects liés à la Formation

Sous la direction des autorités de la zone de secours, l'agent est le collaborateur direct de la Directrice Administrative la Zone et du Directeur fonctionnel « Formation ».

**Diplôme :** Régent ou Equivalent en éducation physique

### **Expérience :**

- une bonne connaissance des exigences physiques liées au métier de sapeur-pompier ambulancier
- Flexibilité dans l'horaire de travail (soirée – Samedi)
- Brevet de sapeur-pompier
- Détenteur du permis C

### **Pièces justificatives :**

- Un extrait de casier judiciaire modèle 1
- Un CV (modèle-type à demander auprès de la personne de contact)
- Une copie du diplôme requis
- Une lettre de motivation manuscrite de 25 lignes maximum format A4

**Entrée en fonction prévue :** 01<sup>er</sup> juillet 2015.

**Echelle de traitement :** B1 (R.G.B.)

**Lieu de travail :** Jemelle en 2015 et Baronville à partir de 2016.

### **Introduction des candidatures :**

Envoyer par courrier recommandé la lettre de candidature accompagnée des pièces justificatives à Anne-Pascale WERON, Directrice administrative, Rue de Dinant, 251 à 5570 BARONVILLE pour le 05 mai 2015.

### **Personne de contact et adresse de correspondance:**

Anne-Pascale WERON  
Rue de Dinant, 251  
5570 BARONVILLE  
084/21.99.92

### **Règlement de sélection :**

Suite à l'examen de validité des candidatures, un classement en ordre utile des candidatures reçues sera réalisé par le Comité de sélection sur base des CV et de l'expérience des candidats. Le Comité de sélection convoquera les vingt premiers candidats du classement à un examen écrit. Les candidats ayant réussi l'examen écrit (minimum 50%) seront convoqués à un entretien oral où seront évaluées la maturité, la motivation, la personnalité et l'aptitude du candidat à la fonction. A l'issue des épreuves écrites et orales, le Comité de sélection établit un classement motivé des candidats et le transmet au Conseil.